

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GAPENÇAIS

COMPTE-RENDU du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 11 février 2015

(Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
et notamment les articles L.2121-15, L.2121-25 et L.5211-1)

Désignation du Secrétaire de séance

Aucune objection n'étant apparue pour un vote à mains levées cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 39

Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 12 décembre 2014

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 39

Création d'une Commission Intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 39

Budget Primitif 2015

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 36

- CONTRE : 3

M. Jean-Claude EYRAUD, M. Bernard JAUSSAUD, Mme Karine BERGER

Modification du tableau des effectifs

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 36

- ABSTENTION(S) : 3

M. Bernard JAUSSAUD, Mme Karine BERGER, M. Philippe ROUSSEL

Signature du Contrat de Ville 2015/2020

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 39

Conventions relatives aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 39

Versement du don de l'opération Téléthon des vieux papiers

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 39

Convention de partenariat pour la mise en oeuvre d'un Système d'Information Géographique mutualisé à l'échelle du département.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 39

Relevé des décisions prises par Monsieur le Président sur délégation du Conseil Communautaire

Le conseil communautaire prend acte.